Image not found or type unknown

Surfacturation eau dans copropriété

Par **KRIS13**, le **04/01/2014** à **00:03**

Bonsoir,

Ma mère décédée depuis, vivait dans un appartement en copropriété.
Le syndic précédent lui avait surfacturé une consommation d'eau incroyable : 875 m3 alors qu'elle payait toujours ses factures selon les relevés faits par le jardinier de la copropriété.
Le syndic a changé en 2012, ce dernier nous a relance pour le règlement de la somme de 3500 € correspondant a cette grossière erreur.
Quel recours avons nous?

Merci pour votre aide.

Cordialement.

Copyright © 2024 Légavox.fr - Tous droits réservés